

---

**Réunion du comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier**  
**tenue le 16 octobre 2018, de 18 h 30 à 20 h 30**  
**à la salle 4 du Bureau de projet NCH (2505, boul. Henri-Bourassa)**

---

**Membres présents :**

M. Alain Couillard  
M. David Dionne  
M<sup>me</sup> Chantal Douville  
M<sup>me</sup> Chantal Dugas  
M. Richard Fournier  
M. Luc Gagnon  
M. Jean-Thomas Grantham  
M<sup>me</sup> Anne-Sophie Larochelle  
S<sup>r</sup> Huguette Michaud  
M. André Ouellet  
M<sup>me</sup> Sonia Tremblay  
M. Robert Topping

**Membres absents :**

M. Jean-François Darche  
M<sup>me</sup> Renée Désormeaux  
M. André Drolet  
M<sup>me</sup> Christiane Gamache  
M<sup>me</sup> Geneviève Hamelin  
M<sup>me</sup> Sophie Nantel  
M. Alain O'Neil  
M. Georges-Michel Parent  
M. Patrick Pépin  
M. Alain Perron  
M. Yan Turgeon  
M. Martial Van Neste  
M<sup>me</sup> Suzanne Verreault

**Observatrices :**

M<sup>me</sup> Geneviève Dupuis  
M<sup>me</sup> Cindy Roberge

**Secrétaire du comité :**

M<sup>me</sup> Louise Vézina

**Invités :**

La réunion débute à 18 h 30. M. Richard Fournier préside la séance de cette rencontre et M<sup>me</sup> Louise Vézina fait office de secrétaire. M. Fournier mentionne l'absence de M<sup>me</sup> Geneviève Hamelin et de M. Martial Van Neste, ayant signifié leur absence.

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu du 28 juin 2018 et suivis
3. Composition du Comité de voisinage
4. Présentation des travaux terminés et à venir
5. Bilan des communications avec les citoyens à ce jour
6. Mise à jour sur la mobilité
7. Mise à jour concernant les œuvres d'art
8. Demandes des citoyens
9. Prochaine rencontre

L'ordre du jour proposé est accepté à l'unanimité.

## 2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 28 JUIN 2018 ET SUIVIS

Le compte rendu de la réunion du 28 juin 2018 est adopté avec les modifications suivantes :

### POINT 2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 1<sup>ER</sup> MAI 2018 ET SUIVIS

#### SUIVIS

#### POINT 3.1 NOUVEL AMENDEMENT RÉGLEMENTAIRE (EN COURS) POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET – RÈGLEMENT R.V.Q. 2666

M<sup>me</sup> Désormeaux souligne que lors de la consultation publique du 7 mai 2018, ~~un seul~~ aucun citoyen ne s'est manifesté. Le nouvel amendement réglementaire ~~suit son cours d'adoption~~ est entré en vigueur le 10 juin 2018.

#### SUIVIS

#### ÉCLAIRAGE - STATIONNEMENT TEMPORAIRE DE LA 41<sup>E</sup> RUE

M. Robert Topping confirme que la vérification a été faite et l'éclairage est bien dirigé vers le bas. Il est souligné qu'aucune plainte n'a été enregistrée à ce sujet.

## 3. COMPOSITION DU COMITÉ DE VOISINAGE

M. Jean-Thomas Grantham présente le tableau des membres du comité avec les changements suivants : le nouveau député, M. Sol Zanetti, sera assermenté le 17 octobre; deux postes du milieu communautaire sont vacants, M. Alain O'Neil ne souhaitant plus siéger au comité et M. Georges-Michel Parent n'étant plus le directeur de L'Évasion St-Pie X. Des approches ont été faites auprès d'organismes communautaires du quartier afin de pourvoir ces postes. Aussi, M. Grantham mentionne que trois citoyens ont demandé à faire partie du comité, soit deux du quartier Lairet et un du quartier Vieux-Limoilou. Pour l'instant, le comité n'a pas de poste à combler et la composition n'augmentera pas. Toutefois, les noms de ces personnes seront conservés dans l'éventualité d'un futur désistement.

M. Alain Couillard demande si des approches ont fait auprès de M<sup>me</sup> Ann Ruel, directrice du Centre Mgr Marcoux. M<sup>me</sup> Dupuis lui confirme que des approches ont déjà été faites, sans succès.

## 4. PRÉSENTATION DES TRAVAUX TERMINÉS ET À VENIR

M. Topping fait le bilan des travaux en cours, soit l'avancement de la conception - NCH, l'avancement de la construction (phase 1) et les travaux à venir (automne 2018).

En ce qui concerne l'avancement de la conception - NCH, l'étape des plans et devis définitifs des composantes de la phase 1 est presque complétée, soit pour la radio-oncologie à 90 %, le CIC à 80 % et le stationnement à 95 %. Pour la phase 2, les composantes SC, CR et le réaménagement de l'HEJ en sont à l'étape des plans et devis préliminaires, complétée à 50 % et il reste environ un an et demi de travaux de conception.

À propos de la plateforme clinico-logistique, elle sera localisée dans le parc industriel à Beauport et elle desservira tous les hôpitaux du CHU de Québec. Les travaux de conception sont à l'étape des

plans et devis définitifs. Le terrain est acheté et le déboisement est commencé. Les travaux d'excavation commenceront au début du mois de novembre.

Il mentionne que l'appel d'offres pour l'engagement d'un gérant-constructeur phase 2 se continue et qu'il s'agit d'un important contrat (600 M\$).

Après avoir situé les gens sur le site du chantier, M. Topping poursuit en expliquant l'état d'avancement de la construction du chantier. Pour la centrale d'énergie, les travaux en cours sont le revêtement extérieur, la toiture, l'installation de l'électromécanique et les cloisons intérieures. Les travaux continuent pour le tunnel A.

En radio-oncologie, les travaux de bétonnage des murs des voûtes et le début du bétonnage des dalles structurales se poursuivent. M. Topping mentionne que la hauteur de ce bâtiment est atteinte.

Pour le CIC, les travaux de bétonnage de la structure du niveau 2 et de la dalle du niveau 1 continuent. M. Topping rappelle que le CIC aura 4 étages. Pour le bâtiment des génératrices, le revêtement extérieur et la toiture de même que l'installation de l'électromécanique et les cloisons intérieures sont les travaux en cours ainsi que le bétonnage des murs des tunnels B et C. Tout ce béton amènera une augmentation des bétonnières dans le quartier. Ensuite, il montre des images des différentes composantes du chantier.

En ce qui a trait au stationnement souterrain, l'excavation de masse continue ainsi que le bétonnage de la structure. Il y aura aussi de l'excavation en dessous du bâtiment de Partagec lorsque celui sera démoli.

#### **TRAVAUX À VENIR**

- Raccordements municipaux sur le boulevard Henri-Bourassa
- Excavation de masse, entraînant beaucoup de camionnage sur Henri-Bourassa
- Démolition de Partagec, désamiantage en ce moment, ensuite démolition avec les pinces
- Coffrage et armature, entre autres, pour le CIC
- Bétonnage et polissage de dalle
- Structure d'acier

M<sup>me</sup> Dupuis s'informe auprès de M. André Ouellet s'il avait reçu des plaintes des citoyens du quartier au sujet de lissage des dalles. Il lui répond que non, mais que la problématique de la circulation des camions tôt le matin est encore présente. M. Topping lui mentionne qu'une patrouille instaurée par le gérant Pomerleau circule maintenant dans le quartier pour pallier à cette situation. M. Ouellet souligne le bon travail du signaleur de la 24<sup>e</sup> Rue et de Vitré, facilitant la sécurité des gens du quartier. M. Fournier souligne que l'assemblée citoyenne du 3 juillet a permis de régler quelques problèmes amenés par les résidents, et ce, dès le lendemain.

#### **5. BILAN DES COMMUNICATIONS AVEC LES CITOYENS À CE JOUR**

M. Jean-Thomas Grantham présente les différentes actions de communication faites après l'assemblée citoyenne du 3 juillet 2018. Soixante personnes y étaient présentes. Les architectes, MM. Rémy Morency et Raynald St-Hilaire, ont présenté l'ensemble du projet. M. Grantham fait le résumé du bilan des communications :

Actions de communication
Distribution de plus de 400 feuillets d'information sur les différents travaux de l'été
Suivis liés aux demandes (courriel/boîte vocale)
Information à l'interne (pour sensibiliser les employés)
4 visites chez des propriétaires d'immeuble
Visite éditoriale du chantier avec les médias (15-16 août)

M. Grantham poursuit en présentant les statistiques concernant les demandes des citoyens depuis le 28 juin 2018 :

Sujets	Nbre de demandes externes
Travaux sur le chantier/vibrations/poussière	6
Camionnage-circulation	2
Nettoyage des rues	1
Perméabilité/accès au site	1
Horaire des travaux	1
Information générale sur le projet	2
Autres	3
<b>Total</b>	<b>16</b>

La majorité des demandes des citoyens sont à propos des travaux sur le chantier (vibrations, bruit, camionnage et poussière). M. Grantham explique les différentes démarches réalisées auprès des citoyens (vérifications des seuils de vibrations, visites chez les citoyens, formation d'un comité SQI-CHU pour traiter des préoccupations des citoyens, la tenue de rencontre de chantiers, installation prochaine d'un sonomètre pour mesurer le niveau de décibel, patrouille pour [éviter-surveiller](#) les camions, ajout de signaleurs à la 24<sup>e</sup> Rue pour assurer la sécurité des résidents, communication faite auprès des répartiteurs des camions « artisans » et nettoyage des rues). Il termine en mentionnant l'ajout de la sortie sur le boulevard Henri-Bourassa au stationnement de la 24<sup>e</sup> Rue, pour diminuer la circulation dans le quartier (rue Pierre-Boucher).

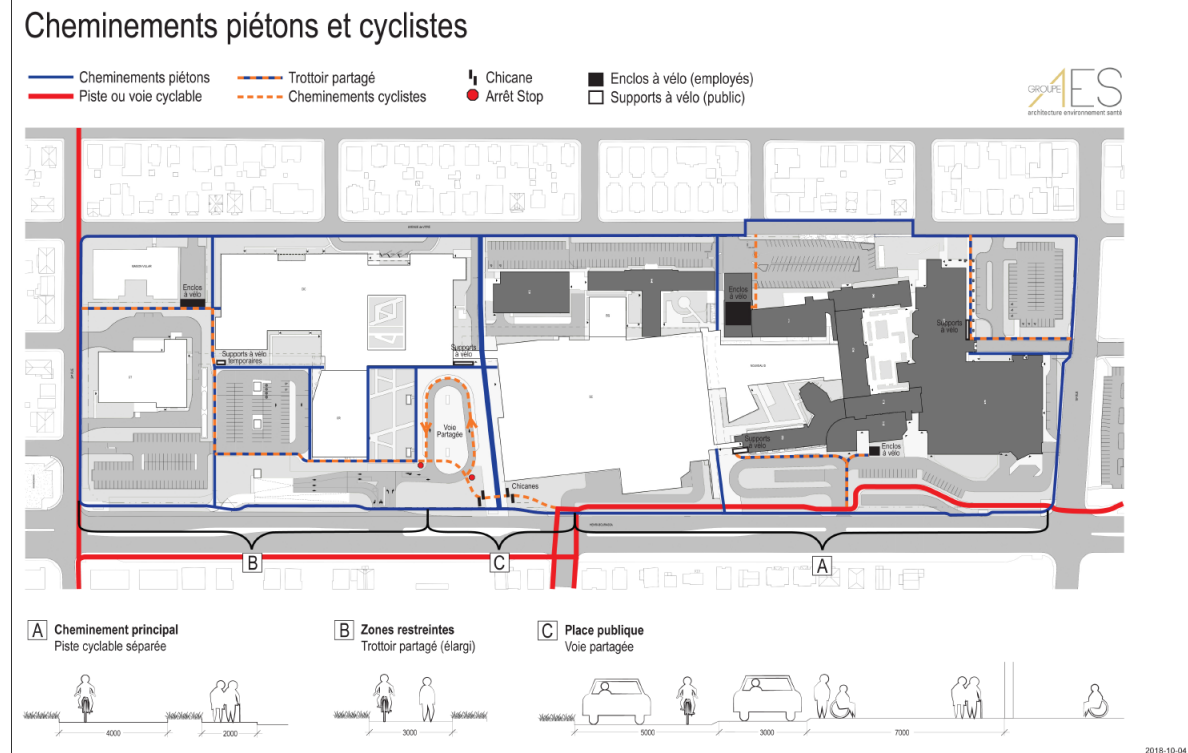
## 6. MISE À JOUR SUR LA MOBILITÉ

M<sup>me</sup> Dupuis relate la rencontre avec les responsables du Réseau de transport structurant de la Ville de Québec à laquelle elle a participé avec M<sup>me</sup> Caroline Imbeau, directrice générale adjointe soutien et administration du CHU. Le réseau desservira trois sites du CHU, dont le NCH. Elles ont fait part aux responsables des préoccupations concernant la desserte de ce nouveau réseau et également du RTC. Il a été convenu qu'une autre rencontre serait planifiée afin qu'une présentation de leur argumentaire et des explications afin de bien comprendre les choix faits (trambus sur la rue de la Canardière plutôt que sur la 18<sup>e</sup> Rue, etc.). M<sup>me</sup> Dupuis rappelle que les décisions concernant l'emplacement des infrastructures du réseau ne sont pas du ressort du CHU, mais il a été mentionné que, comme le projet est en phase de concept, les commentaires entendus serviront à le bonifier, sans garantie que tout soit retenu et toujours avec le souci d'avoir une meilleure desserte. Elle informe aussi les membres qu'une demande de rencontre sera faite pour que les représentants fassent une présentation aux membres du comité de mobilité et accès au site. M. Fournier transmettra aussi une invitation aux responsables du Réseau de transport structurant à venir présenter ce nouveau réseau.

M<sup>me</sup> Dugas renchérit qu'une telle présentation serait intéressante pour la compréhension pour tous. M. Fournier rappelle qu'un premier transfert partiel d'employés vers le NCH sera fait aux environs de décembre 2020 et ceux-ci se questionnent déjà sur la desserte du RTC. M<sup>me</sup> Dugas répond que tout est pris en compte pour bien desservir le NCH et ne pas perdre la clientèle déjà acquise. M<sup>me</sup> Sonya Tremblay mentionne à M<sup>me</sup> Dugas de ne pas oublier la Ville de Québec dans les rencontres, pour la géométrie des voies de circulation. M<sup>me</sup> Dugas répond que les liens sont déjà créés et qu'ils font déjà partie des rencontres.

M. Fournier continue avec un suivi de la dernière rencontre au sujet de la perméabilité du futur site du NCH. À l'aide d'images (voir image 1), M. Grantham explique, depuis le début des travaux, la solution finale d'aménagement du circuit proposé. Afin de rendre ce circuit sécuritaire, une signalisation adéquate sera développée ainsi qu'un marquage au sol et un aménagement des lieux inciteront les cyclistes à ralentir ou de circuler à côté de leur vélo sur ces voies partagées. M. Grantham poursuit en mentionnant que tous les efforts ont été faits afin d'intégrer une piste cyclable, mais il rappelle que la priorité du projet est le patient avant tout et sa sécurité et que l'aménagement d'une telle piste au cœur du NCH devenait extrêmement dangereux pour la clientèle. M. Ouellet souligne que la mise en place d'une piste partagée sur la 24<sup>e</sup> Rue, à proximité du NCH, peut être dangereuse, étant donné qu'il ne restera pas d'espace pour la circulation sécuritaire des vélos. M. Grantham lui rappelle que ce dossier relève de la Ville de Québec et non du CHU de Québec. M. Gagnon renchérit en expliquant les prévisions [des rendez-vous de l'affluence des patients](#), amenant une grande circulation sur le site, d'où le souci de sécuriser la clientèle de l'hôpital. M<sup>me</sup> Chantal Douville mentionne que l'enclos à vélo principal pour les employés du côté de l'avenue de Vitré près des lieux cyclables, pour éviter une plus grande circulation sur le site. Pour les visiteurs, les enclos à vélo seront situés près des lieux cyclables.

### Image 1 – Cheminements piétons et cyclistes



Étant donné l'absence des deux présidents des conseils de quartier, M. Grantham rapporte qu'une réponse écrite ~~leur~~ sera envoyée afin de leur transmettre ~~la décision finale~~ l'information relative. M<sup>me</sup> Dupuis poursuit en disant que le projet de liens de perméabilité a été présenté au comité des usagers du CHU de Québec, dont S<sup>r</sup> Huguette Michaud est la représentante au comité de voisinage. À ce titre, une résolution, sous la signature de la présidente, M<sup>me</sup> Marielle Philibert, a été déposée au comité de voisinage et M. Grantham en fait la lecture et elle sera annexée au compte rendu (voir annexe 1). Le comité des usagers est d'avis de ne pas donner suite à la demande de piste cyclable traversant le site. M<sup>me</sup> Dupuis mentionne que le comité des usagers est un comité indépendant et prévu dans *La Loi sur les services de santé et les services sociaux* et ~~il relève~~ est rattaché directement ~~au~~ conseil d'administration du CHU. Son rôle est protéger les droits des usagers dans l'ensemble des activités du CHU et de faire, s'il y a lieu, des recommandations au C. A. et aux autres instances. Chaque établissement de santé au Québec doit avoir un comité des usagers.

## 7. MISE À JOUR CONCERNANT LES ŒUVRES D'ART

M<sup>me</sup> Dupuis informe les membres que la rencontre a eu lieu le 11 juillet 2018, en présence des artistes. Elle a transmis les préoccupations et les enjeux d'un centre hospitalier comme le CHU de Québec. La prochaine étape sera la présentation des maquettes à la mi-janvier où il y aura vote auprès des membres du jury. M. Ouellet s'informe sur l'œuvre d'art qui était installée à côté du LOEX. Elle sera réinstallée au même titre que d'autres œuvres installées à l'intérieur de l'hôpital, après entente avec les artistes.

## 8. DEMANDES DES CITOYENS

M. Fournier rappelle aux membres du comité que certaines demandes de citoyens qui ne sont pas associées au NCH, mais qu'elles pourraient intéresser le comité :

- Demande de M. Bernier afin de recevoir le rapport de la Direction de la santé publique concernant l'utilisation de la vapeur de l'incinérateur de la ville de Québec, le rapport lui a été transmis.

## SUJETS DIVERS

En suivi, M. Couillard demande si une réflexion avait été faite pour l'hébergement, comme offert à L'Hôtel-Dieu de Québec. M. Gagnon lui répond qu'effectivement une solution est réfléchi, dans une version élargie pour répondre à une plus grande clientèle. Une présentation sera faite ultérieurement lorsque les travaux seront plus avancés.

En ce qui concerne les ressources humaines, M. Couillard se demande si des stratégies sont développées pour l'embauche future et particulièrement pour le recrutement plus local de personnes étant habitant à proximité. M. Gagnon lui explique que le plan de main-d'œuvre est débuté et que des stratégies de recrutement sont déjà réfléchies, entre autres, pour contrer la concurrence par l'ouverture d'autres établissements, dont le CRIC à Lévis et rendre attractif le NCH.

M<sup>me</sup> Tremblay demande si le [nom](#) NCH va demeurer. M. Fournier lui répond que le NCH est le [nom du](#) projet et que le nom de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus demeure tout comme celui de L'Hôtel-Dieu de Québec.

M. Couillard demande s'il y aura des bouleversements à la suite de l'élection du 1<sup>er</sup> octobre. M. Fournier répond que toutes les autorisations ont été obtenues et l'argent est provisionné pour la suite du projet. Il lui mentionne que lors du premier projet [d'agrandissement de](#) L'Hôtel-Dieu [dans le Vieux-Québec](#), la CAQ s'était opposée à ce projet.

## 9. PROCHAINE RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45. La prochaine rencontre aura lieu le 12 décembre 2018. Un calendrier pour l'année 2019 sera soumis aux membres pour approbation.

Compte rendu~~Compte rendu~~ rédigé par Louise Vézina

## Annexe 1



## COMITÉ DES USAGERS

---

**Extrait du procès-verbal d'une séance régulière du comité des usagers du CHU de Québec-Université Laval, tenue le 9 octobre 2018 à l'hôpital de l'Enfant-Jésus**

---

### **RÉSOLUTION NUMÉRO 2018.10.09.01**

CONSIDÉRANT les informations reçues concernant le projet de piste cyclable traversant le NCH;

CONSIDÉRANT le type d'activités hospitalières pour le secteur concerné soit le CIC;

CONSIDÉRANT qu'il est de notre rôle et de nos fonctions de défendre, de protéger et de soutenir les clientèles vulnérables et affaiblies par la maladie;

CONSIDÉRANT que nous devons assurer un environnement sécuritaire pour une meilleure qualité de soins et de services;

SUR PROPOSITION dûment appuyée, IL EST RÉSOLU de ne pas donner suite à la demande de construire une piste cyclable traversant le NCH.

**Adoptée à l'unanimité**

Copie certifiée conforme  
Le 24 octobre 2018

Marielle Philibert  
Présidente

Normande Couture  
Secrétaire